

Procès verbal de Réception
provisoire des bâtiments
6 et 7 du Complexe AHA NABITES

26

L'an ^{deux} mille treize, le dix huit Mars.
(18/03/2013). La commission sous citée
a procédé à la réception provisoire
des bâtiments 6 et 7 :

- M. Cheikh Diop / AHA ASSURANCES
- M. Seynabou Diouf Ndiaje / ARCHI DESIGN
- M. Mohamed Ngom
- M. Joseph Toundou / GETRAN
- M. Assane Ndiaje Fall / GETRAN

Avons réceptionné les corps d'état
suivants réalisés à 100% -

- Gros œuvre
- Carrelage sol / faïence
- Aluminium
- Coffres volets roulants
- Menuiseries métalliques
- Menuiseries bois (Garnes techniques - PVC coating)
- Etanchéité
- Pose luminaires
- Pose Appareils sanitaires & accessoires

Avons réceptionné pour 8T%

- La peinture intérieure
- La peinture extérieure

Avons émis des réserves sur :

- 1 - la pose des dalles en terrasse
- 2 - Sur la plomberie - après les tests d'alimentation d'eau.
- 3) - Sur l'électricité : à tester après branchement électrique
- 4) Sur les finitions intérieures (peinture dernière couche etc) après la pose des portes par Batinat et les travaux de voierie. (Fissures à reprendre).

Ont signé :

Pour AXA.

 Géhan

Architecte
